



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ajaccio, le

académie  
Corse



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Corse-du-Sud



L'inspectrice d'académie  
Directrice des services départementaux de l'Education Nationale,  
de la Corse du Sud,

à

Mesdames et Messieurs  
les directrices et directeurs d'école

S/C de Mesdames et Messieurs  
*Les Inspecteurs de l'Education Nationale  
de circonscription*

GESTION DU PERSONNEL  
1<sup>er</sup> DEGRE  
Véronique POLI  
Téléphone :  
04 95 51 59 70  
Secrétariat  
04 95 51 59 72

Dossier suivi par  
Jean-Pierre Luciani  
Téléphone  
06 14 28 84 06

Télécopie  
04 95 51 13 09

E-mail  
jean-pierre.luciani@ac-corse.f

**Objet :** Information relative à l'épreuve d'habilitation provisoire LCC – session 2020

**Réf :** Circulaire n°2001-2002 du 29 octobre 2001 – BO n°41 du 8 novembre 2001

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une procédure d'information relative à la connaissance de l'épreuve d'habilitation provisoire en langue et culture corses est permise en visioconférence en raison de la situation particulière de confinement.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès des personnels enseignants susceptibles d'être candidats à l'entretien. Les enseignants intéressés peuvent bénéficier d'une information complète relative à la connaissance de l'épreuve de l'habilitation provisoire en visioconférence, en prenant directement contact avec le conseiller pédagogique départemental, M. LUCIANI Jean-Pierre, au 06 14 28 84 06.

**Référence :**

VP/J-PL/BP-A/N° /2020

Virginie FRANTZ



Bd Pugliesi Conti  
BP 832  
20192 AJACCIO CEDEX 4